



MODIFICATION N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME



RÈGLEMENT - PIÈCE GRAPHIQUE

Echelle : 1/4000'

PLU approuvé par Délibération du Conseil Municipal du 30/06/2020
Modification n°1 - Prescription par arrêté municipal du 09/05/2022

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal A Jonzier Epagny, le
Le Maire Michel MERMIN

LEGENDE

- ZONES URBAINES**
 Zone urbanisée : noyaux anciens des villages et hameaux
 Zone urbanisée à dominante d'habitat
 Zone urbanisée à dominante équipements publics ou intérêt collectif
- ZONES A URBANISER**
 Zone d'urbanisation future à court et moyen terme
 Zone d'urbanisation future à court et moyen terme
- ZONES AGRICOLES**
 Zone agricole
 Zone agricole de taille et de capacité limitée : habitat diffus
 Zone agricole à protéger
- ZONES NATURELLES**
 Zone naturelle : dominante boisée
 Zone naturelle : installations publiques ou intérêt collectif
 Zone naturelle de taille et de capacité limitée : équipements publics ou d'intérêt collectif
 Zone naturelle : risques et dominante humide
 Zone naturelle : vergers

- ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES**
 * Bâtiment identifié au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme : changement de destination autorisé
 ☆ Bâti d'intérêt architectural ou patrimonial protégé au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme : soumis à permis de démolir
 Haies et boisements protégés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme
 Espaces boisés classés au titre de l'article L113.1 du Code de l'urbanisme
 Emplacements réservés
 Secteurs comportant des orientations d'aménagement et de programmation
 Secteurs de taille minimum de logements

Zones concernées par les servitudes de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du CU : UA, UB, 1AUa du chef-lieu et 1AUB du hameau de Vigny

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Désignation des Opérations	Surface d'impact approximative	Catégorie, service et réglementation applicables
1	Desserte de la zone 1AUa du Chef-lieu	418 m²	Commune
2	Création d'un parking	256 m²	Commune
3	Aménagement du carrefour et création de parking	20 m²	Commune
4	Aménagement d'aires de stationnement	1 455 m²	Commune
5	Sécurisation du carrefour entre la V.C n°8 et la R.D. 992	118 m²	Commune
6	Aménagement des conditions d'exploitation et d'entretien du pompage de Pomery, et préservation des possibilités d'évolution du pompage à terme	223 m²	Commune
7	Agrandissement de la station d'épuration	1 325 m²	CCG
8	Préservation de l'ancien captage de Vigny	2 742 m²	Commune
9	Préservation de l'ancien captage du Mont-Sion	3 390 m²	Commune
10	Préservation de l'ancien captage du Long Perrier	1 093 m²	Commune
11	Aménagement du carrefour et création d'un abri-bus	240 m²	Commune
12	Aménagement du carrefour d'Epagny	250 m²	Commune

